



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2024-023
Voirie

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE
LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,
- Vu** le Code de la Route,
- Vu** le Code Pénal,
- Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu** l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,
- Vu** la demande présentée par la SARL LES CHEMINS GIRONDINS, représentée par Mme Caroline Dumaulie en date du 27 mars 2024 concernant de travaux de remise en état d'un trottoir en béton désactivé au 16 avenue de Paris, sur la commune de Cubzac les ponts

ARRETE

- ARTICLE 1** - Afin de pouvoir sécuriser les travaux de remise en état du trottoir en béton désactivé situé devant le numéro 16 de l'avenue de Paris, trois places de stationnement seront immobilisées avec interdiction de stationner et des dépassements pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier du lundi 08 avril 2024 au samedi 27 avril 2024.
- ARTICLE 2** - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.
- ARTICLE 3** - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
 - Monsieur le responsable du centre Routier Départemental de Haute Gironde,
 - Le demandeur : (SARL LES CHEMINS GIRONDINS)

Fait à Cubzac les Ponts, le
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie
Jean-Pierre PRAT



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
- Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Dénomination : SARL LES CHEMINS GIRONDINS

Adresse : 6 RUE DES FRERES LUMIERE

Code postal : 33670 Localité : CREON Pays : FRANCE

Nom contact : DUMAULIE Prénom contact : CAROLINE

Téléphone : 0557241547 Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : secretariat@lescheminsgirondins.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° 1010 Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : _____ Nom de la voie : _____

Avenue de Paris au niveau du n° 16

Code postal : 33240 Localité : CUBZAC LES PONTS

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : TRAVAUX POUR ALLEZ & CIE

Réfection en béton désactivé sur trottoir

Date prévue de début des travaux : 08/04/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 20 jours

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 20 jours Date de début de réglementation 08/04/2024

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) _____